

COMMUNIQUE DE PRESSE

Commune de Beauvène

RD 120 : Fermeture à la circulation aux poids lourds de + de 3,5 T lundi 6 juillet de 10h à 15h

22 juin 2026

Le Département de l'Ardèche va réaliser des travaux d'étanchéité d'un ouvrage sur la route départementale 120 sur la commune de Beauvène.

Le 6 juillet de 10h à 15h, la route sera fermée aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes.

Pour les véhicules concernés, la RD 120 sera déviée comme suit :

- Dans le sens Le Cheylard vers les Ollières-sur-Eyrieux : Déviation par la RD 578 jusqu'à Lamastre puis RD 533 jusqu'à Saint-Péray, puis RD 86 jusqu'à Beauchastel, puis RD 21 jusqu'à Saint-Laurent-du-Pape et RD 120 jusqu'aux Ollières-sur-Eyrieux,
- Dans le sens Les Ollières-sur-Eyrieux vers le Cheylard : Déviation par la RD 120 jusqu'à Saint-Laurent-du-Pape, puis RD 21 jusqu'à Beauchastel, puis RD 86 jusqu'à Saint-Péray, puis RD 533 jusqu'à Lamastre, puis RD 578 jusqu'à Le Cheylard.

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.